



Traité Horayot

Michna 2 - Chapitre 3

כֹּהֵן מְשִׁיחַ שֶׁעָבַר מִמְּשִׁיחוֹתוֹ,
וְאַחֵר בֶּן חֹטֵא,
וְכֵן הַנָּשִׂיא שֶׁעָבַר מִגְּדֻלָּתוֹ,
וְאַחֵר בֶּן חֹטֵא,
כֹּהֵן מְשִׁיחַ מְבִיא פֶּר,
וְהַנָּשִׂיא בֶּהֱדִיּוּט.

Un Cohen Gadol par onction qui a été destitué de sa fonction, et a ensuite fauté, de même un Nassi qui a été destitué de son rang, et a par la suite fauté : le Cohen Gadol par onction doit (tout de même) offrir un bœuf (Par Cohen Machia'h), tandis que le Nassi est considéré comme une personne ordinaire (et doit apporter une brebis ou une chèvre en tant que 'Hatat Qévou'a).



Lois & Récits de POURIM

Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Méguila d'Esther, réflexions sur la vraie joie"..."

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions